

2026

Charte

2041

Synthèse du diagnostic et de l'évaluation
de la Charte 2011-2026



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Novembre 2022

Préambule	2
L'essentiel de l'évaluation de la Charte 2011-2026.....	4
Le rôle du Parc.....	4
L'animation territoriale	4
La lisibilité du Parc.....	5
La cohérence et la pertinence des actions.....	5
Les patrimoines	6
La biodiversité	6
Les paysages.....	8
Le patrimoine culturel et architectural.....	10
Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026	12
Les ressources.....	13
La ressource en eau.....	13
La forêt.....	15
L'agriculture	17
L'énergie.....	19
Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026	21
Le cadre de vie et l'organisation territoriale	22
Les dynamiques démographiques et résidentielles.....	22
Les activités économiques et l'emploi.....	24
L'offre de services et les mobilités	26
Le tourisme et les loisirs	28
Le développement culturel.....	30
Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026	32

Préambule

La démarche d'élaboration de la Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez s'inscrit dans **un processus réglementaire** fixé par le Code de l'environnement et **dans une démarche de projet collaborative et participative** associant les collectivités locales, les partenaires institutionnels, les représentants des acteurs socio-économiques, les associations et les habitants.

Sur la base de critères répondant à une recherche de cohérence et de continuité paysagère, écologique et territoriale justifiant la prise en compte de nouvelles communes, le périmètre d'étude proposé pour l'élaboration de la Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez :

- concerne 14 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et 4 départements : Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire et Allier.
- compte 191 communes,
- couvre un périmètre de 353 815 hectares,
- rassemble 113 945 habitants.



Cette synthèse résume les points essentiels du diagnostic territorial et de l'évaluation de la Charte 2011-2026 et propose une lecture croisée, qui permet de mettre en perspective les problématiques du territoire et les actions emblématiques de la Charte.

L'essentiel de l'évaluation de la Charte 2011-2026

Le rôle du Parc

Un rôle conforté et légitimé, soutenu par une évolution du positionnement du syndicat mixte

L'identité du Parc se fonde autour de 4 générations d'approches, qui transparaissent dans son fonctionnement actuel : d'abord une approche centrée sur le développement économique et social pour (re)vitaliser un territoire, puis une approche davantage centrée sur le partenariat et l'assistance aux collectivités à un positionnement du syndicat mixte du Parc comme « boîte à outils » disponible et expert avec une capacité à innover largement mobilisée.

Un syndicat mixte du Parc à la fois structure de conseil et locomotive pour la mise en place de démarches innovantes

Au cours de la présente Charte, plusieurs « objets » additionnels et des affaires d'intérêt commun ont été portés et révèlent la montée en ingénierie du syndicat mixte du Parc (Charte, SAGE Dore, SCoT, Grand cycle de l'eau). De plus, sur la période, sa vocation « expérimentale » a largement été soutenue, reconnue et exploitée à plein faisant du Parc un démonstrateur, qui donne l'exemple. Notons également que l'écosystème de partenaires gravitant autour du Parc est riche, et est mobilisé au gré des sujets traités et opportunités de collaboration pour mettre en œuvre les ambitions de la Charte. En témoigne à ce titre, la signature de nombreuses conventions, qui pour autant ne sont pas nécessairement toutes « actives ». Cependant, la culture des réseaux a été plus tenue sur la durée de mise en œuvre de la Charte, avec un Parc plus distant du volet « animation » qui prévalait et un volet coopération lui aussi moins mobilisé.

L'animation territoriale

Une gouvernance revisitée par le fonctionnement à la carte du syndicat mixte du Parc et les évolutions institutionnelles

Le renouvellement des mandats et les réformes territoriales ont particulièrement percuté l'organisation territoriale sur cette période avec des EPCI et des partenaires institutionnels plus « distants ». De fait, les instances initialement prévues dans la gouvernance ont été réorganisées pour assurer « autrement » le dialogue avec les collectivités signataires (comité syndical ponctuellement réuni, plusieurs formules d'assemblée générale testées...). Une approche « sur mesure » et plus « individuelle » a pris le pas sur l'approche collective dans la relation aux communes de même que l'informel a supplanté le protocolaire dans le cadre d'espaces permettant moins le dialogue « entre » qu'« avec » les signataires.

Un « effacement » du rôle de relais auparavant exercé par les anciens EPCI dans le lien Parc – communes

Ainsi, le dialogue avec les EPCI est plus hétérogène et se fait par sujet d'intérêt en fonction de différents facteurs (ressources en ingénierie locales, objets du syndicat mixte du parc) et configurations d'appartenance des collectivités au Parc (contextes territoriaux, géographie).

Des liens distendus avec les autres signataires institutionnels corroborés à une réduction des contributions statutaires

Il est ressort également un dialogue essentiellement technique et personne-dépendant avec les autres signataires (Région, départements), dont l'engagement est essentiellement financier.

Une perte de vision stratégique globale du Parc

Les collectivités sont convaincues de l'intérêt de l'ingénierie du syndicat mixte du Parc à tel point que certaines ont tendance à le percevoir comme « un prestataire de services » disponible ou un acteur autonome en particulier sur les « objets qu'il a repris ». Aussi, si une confiance des collectivités est accordée au syndicat mixte du Parc, il agit aujourd'hui plus en autonomie et joue moins le rôle

d'animateur qui associe et fédère les élus dans le portage du Parc et la mise en œuvre de la Charte. Ainsi, au-delà du cercle de l'exécutif, il ressort un besoin de convaincre de l'intérêt du rôle du Parc pour animer, associer, rassembler et cultiver le sentiment d'appartenance du Parc et l'identité Livradois-Forez.

La lisibilité du Parc

Une lisibilité de l'action du Parc qui gagne encore à être améliorée, malgré des efforts de sensibilisation et communication sur la période

Du côté des signataires, la lisibilité de l'intervention et des missions du syndicat mixte du Parc est largement influencée par l'implantation géographique au sein du territoire comme susmentionné avec des périmètres d'interventions entre les différents objets du syndicat mixte du Parc qui alimentent les confusions. Par ailleurs, si la communication a été démultipliée sur la période par plusieurs supports (solutions numériques, travail porté par la Maison du tourisme...), il est encore difficile d'attribuer les actions mises en place au syndicat mixte du Parc et à ses partenaires.

Une Charte de qualité, guide pour l'action du syndicat mixte du Parc mais peu dans le viseur des signataires

La Charte constitue un repère pour le syndicat mixte du Parc et a bien vieilli, avec une ambition de « frugalité » connue et fil rouge. Elle est toutefois moins appropriée et appropriable par les collectivités du territoire qui la voient comme « le document du syndicat mixte du Parc » dont l'atteinte des objectifs reste de sa responsabilité uniquement, et qui reste trop souvent perçue comme lourde et difficilement appropriable, malgré le résumé produit.

La cohérence et la pertinence des actions

Une intervention équilibrée en termes de « sujets » investis, mais moins de territoires couverts

Les actions ont été démultipliées sur la période et couvrent l'ensemble des ambitions de la Charte, allant au-delà de certains objectifs fixés, avec des sujets qui se démarquent (urbanisme, alimentation...). Plus rarement, certains objectifs étaient trop ambitieux et n'ont pas été atteints faute de moyens suffisants (énergie, culture...). Le périmètre géographique variable selon les objets du syndicat mixte, interroge quant à lui les moyens de « fédérer » les collectivités locales et équilibrer la mise en œuvre des actions. Du reste, les interventions sont plus cohérentes et pertinentes, soutenues par l'ingénierie du syndicat mixte du Parc et ses partenaires, qui encouragent les collectivités au changement de pratiques. Enfin, il a été relevé le risque d'une discontinuité de l'intervention, avec le développement d'une logique d'appels à projets qui pourrait conduire à se concentrer sur certains sujets soutenus.

Des actions emblématiques, sur lesquelles le Parc est bien repéré

L'urbanisme et le travail sur les centres-bourgs, a largement été identifié et valorisé tant par les élus que les partenaires. Au-delà des objectifs de la Charte, la prise de compétences SCoT et Grand cycle de l'eau (dont GEMAPI) a été assez inédite tout comme la Maison du tourisme est l'aboutissement de la structuration réussie d'un office de tourisme intercommunautaire. De même, l'impulsion d'un PAT, constitue un projet innovant amenant une réflexion sur l'alimentation qui n'était pas prévue à l'origine dans la Charte.

Des sujets moins couverts sur la période ou catalyseurs de divergences

A la marge, certains objectifs n'ont pas été remplis en matière de développement des énergies renouvelables mais ont vu naître des projets et idées nouvelles (SCIC Toi et Toits, par exemple). Le volet culture, est resté en revanche hors des priorités d'intervention et des moyens d'action du syndicat mixte du Parc. Les volets paysage et patrimoine, deux sujets plus transversaux, ont été soumis à différentes sensibilités et ont moins été abordés en tant que tels. Notons enfin une tendance à la segmentation des sujets, pouvant freiner la transversalité de l'action du syndicat mixte du Parc.

Les patrimoines

La biodiversité

Un patrimoine naturel de fort intérêt en lien avec la diversité des petites régions naturelles

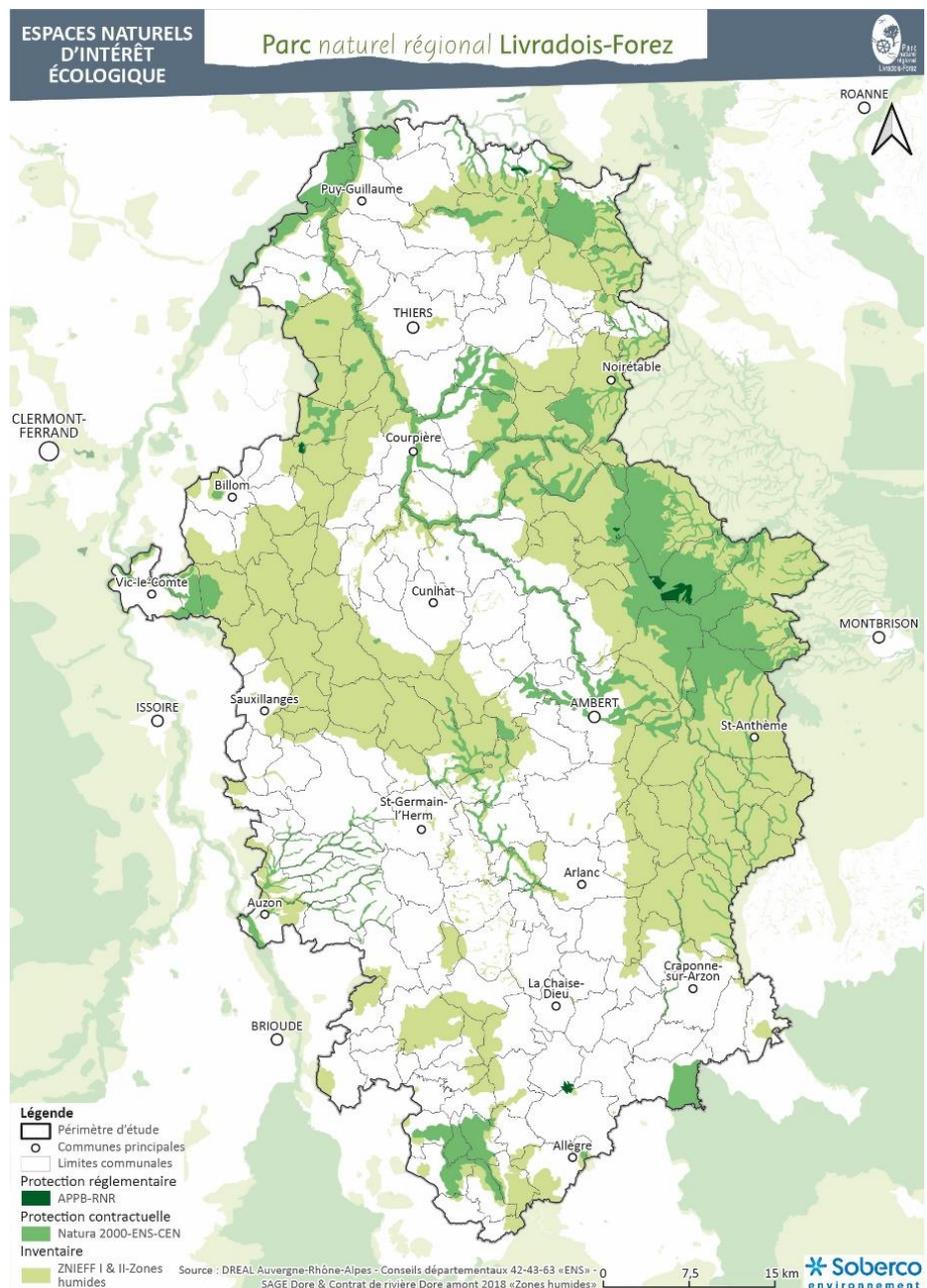
Le territoire se caractérise par une **diversité de petites régions naturelles**, dont les particularités écologiques sont le fruit de la topographie et de la géologie, conjuguées à la climatologie et au réseau hydrographique.

Au sein de ces petites régions naturelles, sont rencontrés des **habitats remarquables** tels que les Hautes-Chaumes, les tourbières et zones humides de montagne, les forêts de plaine et de montagne, les coteaux secs et chauds, les gorges rocheuses et les vallées encaissées, les cours d'eau et zones alluviales, les bocages et prairies.

Prédominante sur le territoire (environ 56%), la **forêt est multiple et variée dans ses caractéristiques**. Les **sapinières** présentent un fort intérêt écologique. Près de 28% de la couverture forestière serait composée de **forêts anciennes**.

En raison d'une activité d'élevage importante, les **prairies permanentes** dominent les espaces agricoles et selon leur mode de gestion accueillent un cortège floristique et faunistique d'intérêt. Sur les parties sommitales des monts du Forez, les **landes et pelouses montagnardes et subalpines** prennent place et permettent la présence d'une biodiversité spécifique à cet étage.

Les **milieux humides** sont rencontrés selon différentes natures : tourbières, prairies humides, marais, mares, gorges et plaine alluviale, ripisylves et forêts alluviales ...



Le **réseau hydrographique exceptionnellement dense**, en tête de bassin versant, confère au territoire un maillage d'habitats naturels et la présence d'espèces remarquables telles que l'écrevisse à pattes blanches, la loutre ou bien encore la moule perlière. L'enjeu de continuité écologique est important pour de nombreux cours d'eau **notamment pour le saumon** comme sur la Dore, **classée grands migrants**.

L'ensemble de ces milieux accueillent près de **200 espèces animales et 250 espèces de flore protégées** et leur intérêt écologique est reconnu par la présence de **nombreux outils d'inventaires, de gestion ou de protection** : deux réserves naturelles régionales, 3 arrêtés de protection de biotope, 27 sites Natura 2000, 12 Espaces Naturels Sensibles, 13 ZNIEFF de type II et 157 ZNIEFF de type I.

Malgré la présence de deux infrastructures routières majeures, le territoire reste faiblement fragmenté et présente une bonne connectivité pour les milieux forestiers et humides.

Un patrimoine naturel exposé à de multiples menaces

Ce patrimoine naturel est exposé à différentes pressions en lien avec les activités humaines essentiellement, mais d'autres facteurs viennent également perturber les équilibres écologiques fragiles :

- Les **modes d'exploitation forestière** exercent des pressions importantes sur la biodiversité avec le développement de coupes rases, qui ne sont pas réalisées uniquement sur les plantations FFN arrivant à maturité. De nouvelles plantations de douglas sont réalisées, perdurant ainsi un système qui a montré ses limites sur le plan écologique. En outre, les modes de gestion rencontrés (diversité des essences et des âges des arbres) sur une forêt essentiellement privée sont peu favorables à la biodiversité.
- **L'évolution des pratiques agricoles**, sous la pression de modèles économiques, modifie les caractéristiques des écosystèmes établis, soit par intensification (développement des prairies temporaires, augmentation des chargements ...), soit du fait de la déprise (fermeture des milieux suite à la baisse du pastoralisme).
- **L'urbanisation**, même si elle reste modérée, constitue un facteur d'emprise et d'artificialisation des milieux, réduisant ou fragmentant les surfaces d'habitats naturels.
- Les fonctionnalités écologiques des milieux humides et aquatiques sont également perturbées par le **piétinement des berges** par le bétail, **l'enrésinement des berges** et le développement des espèces exotiques envahissantes. Les pollutions domestiques, industrielles et agricoles limitent les capacités d'accueil des milieux et les obstacles à l'écoulement fragmentent le réseau hydrographique.
- Le **changement climatique** en cours crée de nouvelles pressions sur les milieux qui évoluent. Les espèces commencent à ne plus trouver les conditions d'accueil nécessaires à leur cycle de vie et doivent alors migrer. L'étage subalpin des Hautes-Chaumes est particulièrement menacé avec un risque de disparition des landes, pelouses et tourbières.

Chiffres clés

- Un taux de couverture forestière de 56%, dont 28% de forêts anciennes
- Un réseau de tourbières de plus de 2400 ha
- Un intérêt écologique reconnu sur près de 15% du territoire
- Un taux de protection des espaces naturels inférieur à 1% de la surface du territoire

Les paysages

Le Livradois-Forez est caractérisé par des **situations géomorphologiques très variées**. La Dore structure le territoire du sud au nord, entourée par les deux massifs emblématiques : les Monts du Forez et ceux du Livradois. Tous les paysages sont caractérisés par leur **rapport à l'eau**. En effet, le **réseau hydrographique est très ramifié** et permet de multiplier les expériences autour de l'eau. Ce réseau marque le relief, et unifie l'ensemble du Livradois-Forez. Les hommes ont su, par le passé, tirer les bénéfices de la **force hydraulique afin de créer des industries** (comme dans la vallée de la Durole). Ces **usines constituent une forte valeur historique, patrimoniale et paysagère**.

Aujourd'hui, ce rapport à l'eau a évolué et parfois presque disparu. Le recul des pratiques agricoles sur les terrains les plus abrupts a entraîné un **boisement des versants et des fonds de vallées**. De plus, **les ripisylves et les haies, entretenues pour le bois de chauffage par exemple, ne le sont plus autant, et se densifient**. Bien que **bénéfique pour le milieu, ce phénomène met à distance les cours d'eau des lieux de vie**.

Le territoire est déjà doté d'une **grande diversité de végétation grâce aux différentes altitudes, sols et expositions**. On retrouve la hêtraie-sapinière, chênaie-hêtraie ou pineraie-chênaie sur de nombreuses stations traditionnellement peu propices à l'agriculture et qui ont été, au fil des siècles, entretenues et exploitées de façon jardinée, leur donnant aujourd'hui leur caractère patrimonial. **Cette diversité de sujets arborés est, depuis les années 1950 à 1970, concurrencée par les plantations résineuses mono-spécifiques, d'abord d'épicéas puis de douglas, qui ont fermé le paysage et uniformisé les paysages forestiers**.

Aujourd'hui arrivés à maturité économique, ces arbres sont coupés, et on assiste à des **ouvertures dans le paysage**. Ces **coupes à blanc ne sont pas propices à l'équilibre écologique et au développement des forêts**. Ces paysages, illustrations de changements brutaux, ne favorisent pas une gestion durable d'une forêt. Un changement de pratiques permettrait de redéployer une diversité végétale, garante d'une image de qualité pour le territoire.

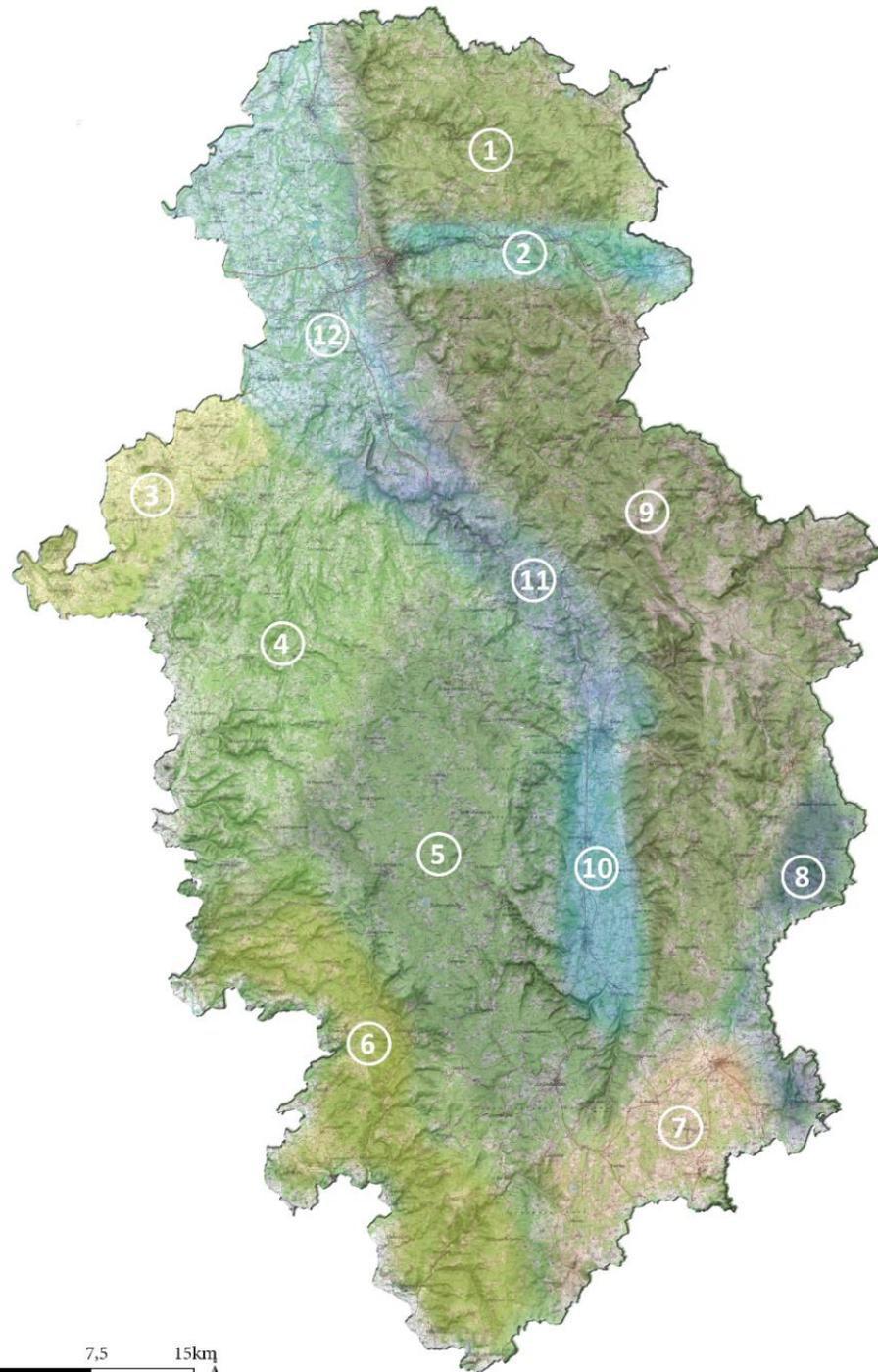
À l'origine, le Livradois-Forez était un territoire de **polyculture-élevage**, où la forêt se mêlait de façon équilibrée aux productions céréalières, à l'élevage et au bâti. **Aujourd'hui, la forêt recouvre la majorité du territoire, regroupant les parcelles agricoles en îlots ou en clairières**. Ces **clairières habitées créent des contrastes entre ces paysages plutôt ouverts, et le caractère impénétrable des forêts de résineux**.

La mécanisation, l'évolution des pratiques agricoles et la situation démographique du territoire ont amené les exploitations à se spécialiser. Les parcelles sont **aiors de plus en plus grandes, et le paysage de plus en plus homogène à l'exception des estives des Monts du Forez**. On retrouve dans le paysage, de nombreux vestiges de cette ancienne activité de polyculture-élevage, et des structures encore présentes, de plus en plus menacées par la mécanisation, la rentabilité, et le manque d'entretien.

Le bâti est majoritairement **organisé de manière groupé : en hameaux ou en villages**. **Il se répondent en co-visibilité, dans les clairières habitées, dans les plaines ou dans les vallées**. Au centre de certains villages, on retrouve des coudercs, pâturages ou terres communales à jouissance collective. Ces espaces sont de moins en moins utilisés et beaucoup moins visibles, et leur recensement et leur revalorisation représente sans doute un enjeu d'importance. De plus, les bâtiments originels du Livradois-Forez, tiennent toujours compte du relief. **Les constructions s'adaptent donc à la pente, et ne nécessitent aucun travail de terrassements**. Ces techniques de construction constituent une réelle richesse patrimoniale et paysagère.

Ce patrimoine bâti, est de plus en plus menacé par le développement pavillonnaire et la **standardisation des constructions qui s'implante sur les plaines ou sur les crêtes**. Ces pavillons participent à l'homogénéisation du paysage, surtout dans les territoires proches du rayonnement des agglomérations voisines ou des infrastructures routières.

CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES



0 7,5 15km

- 1) Les Monts des Bois noirs
- 2) La vallée de la Durole
- 3) Le Billomois-Comté
- 4) Le Bas Livradois
- 5) Le Haut Livradois
- 6) Les contreforts du Livradois

- 7) Les plateaux du Haut Velay granitique
- 8) La vallée de l'Ance
- 9) Les monts du Forez
- 10) La plaine d'Ambert
- 11) Les gorges de la Dore
- 12) La Plaine entre Dore et Allier

Le patrimoine culturel et architectural

Une densité d'éléments de patrimoine matériel, insuffisamment protégés

Le périmètre d'étude accueille une **densité importante de patrimoine bâti**, avec des ensembles urbains remarquables dotés d'outils de protection et de gestion, et de nombreux Monuments Historiques. En dehors des éléments dotés d'outils de protection, on retrouve également **une forte densité de patrimoine non protégé** : patrimoines liés à l'histoire industrielle et agricole, patrimoine vernaculaire, coudercs, patrimoine archéologique.

La préservation de ces éléments non protégés n'est pas assurée, et le patrimoine tend à se détériorer sous l'effet de la dégradation naturelle du bâti et de l'importance de la vacance (résidentielle ou économique pour les usines par exemple). Le patrimoine bâti est en outre impacté par les constructions nouvelles ou les rénovations qui ne respectent pas toujours les spécificités historiques.

La connaissance des éléments de patrimoine représente également une problématique importante, car elle reste partielle et les actions d'inventaires peu nombreuses.



Des savoir faire architecturaux à préserver

Au-delà des éléments ponctuels, **les méthodes de construction et savoir-faire architecturaux autour de la pierre, du bois et du pisé représentent d'importants patrimoines** à préserver. Le recours aux méthodes traditionnelles reste minoritaire dans la construction, plus fortement valorisé dans le cadre des rénovations. **Les filières constructives basées sur les techniques et matériaux historiques** (pisé, pierre, bois) **restent relativement fragiles** du fait du nombre limité d'artisans en capacité de proposer ce type de solutions, et du fait des coûts qui peuvent être plus élevés. On note toutefois un redéveloppement des filières, sous l'effet des politiques incitatives (développement de la formation, accompagnement à la transmission d'entreprises). Ce redéveloppement représente une problématique importante pour **éviter la perte des savoir-faire** présents sur le territoire.



Des patrimoines immatériels dont la préservation et l'appropriation reste fragile

Le territoire accueille également **des patrimoines immatériels importants** qui méritent d'être valorisés : patrimoines liés aux savoir-faire économiques (industrie, agriculture), patrimoine linguistique (langue occitane en particulier), patrimoine littéraire et musical.

Concernant les savoir-faire industriels, **l'existence de la Route des Métiers représente un atout particulièrement important** pour le territoire, avec de nombreux équipements de valorisation touchant différents patrimoines (coutellerie, papeterie, textile, savoir-faire agricoles...). **Le positionnement des équipements pour les prochaines années, avec une vision structurée de la politique de valorisation des patrimoines associés, représente une problématique forte**, car les attentes et pratiques des visiteurs et des habitants évoluent. En-dehors de quelques cas particuliers, les équipements ont relativement peu évolué dans leur contenu et dans leur fonctionnement.



Des politiques de valorisation nombreuses mais relativement hétérogènes et cloisonnées

La valorisation des patrimoines culturels représente un angle d'action important des collectivités locales, principalement porté par **les EPCI qui ont déployé des politiques sur le sujet** (politiques culturelles, Pays d'Art et d'Histoire). Ces politiques restent relativement cloisonnées, et **l'hétérogénéité des actions entre les EPCI ne facilite pas la lecture et l'appropriation des patrimoines** à l'échelle du Livradois-Forez. L'action du syndicat mixte du Parc sur les patrimoines culturels, qui était davantage développée avant la montée en puissance des EPCI ces 15 dernières années, paraît assez peu lisible. La dispersion et l'hétérogénéité des politiques de valorisation génère une **problématique d'appropriation des patrimoines du Livradois-Forez par les habitants**, avec un sentiment de « désaffection culturelle » remonté par les acteurs du territoire.

Chiffres clés

- 10 Sites Patrimoniaux Remarquables
- 2 Sites Classés et 7 Sites Inscrits
- 190 Monuments inscrits
- 77 Monuments classés

LES PATRIMOINES

Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026

Des activités forestières difficilement conciliables avec la biodiversité et les paysages

- Sylv'acctes et projet sylvicole territorial
- Trame de vieux bois
- Mod'Op voiries forestières
- Sensibilisation des gestionnaires et propriétaires forestiers
- SylvoTrophée

Des activités agricoles difficilement conciliables avec la biodiversité et les paysages

- Contrat Vert et Bleu (CVB)
- Dispositif Dore j'aDore
- Contrats Natura 2000 / PAEC-MAEC
- Plan pastoral territorial

Une dégradation des patrimoines bâtis et un déficit de qualité architecturale et paysagère des constructions neuves et des rénovations contemporaines

- Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, revitalisation centres-bourgs, SCoT
- Plan de Paysage D906-Vallée de la Dore
- Travail sur les silhouettes de bourgs
- Guides "rénover et construire" (pisé, bois)

Un manque d'appropriation des patrimoines culturels et historiques et plus globalement de l'identité territoriale

- Travail sur la connaissance des matériaux
- Identité LF avec la stratégie marketing territorial
- Aide à la restauration du petit patrimoine et des façades de bâtiments publics ouverts au public
- Soutien à la labellisation « Petite cité de caractère »

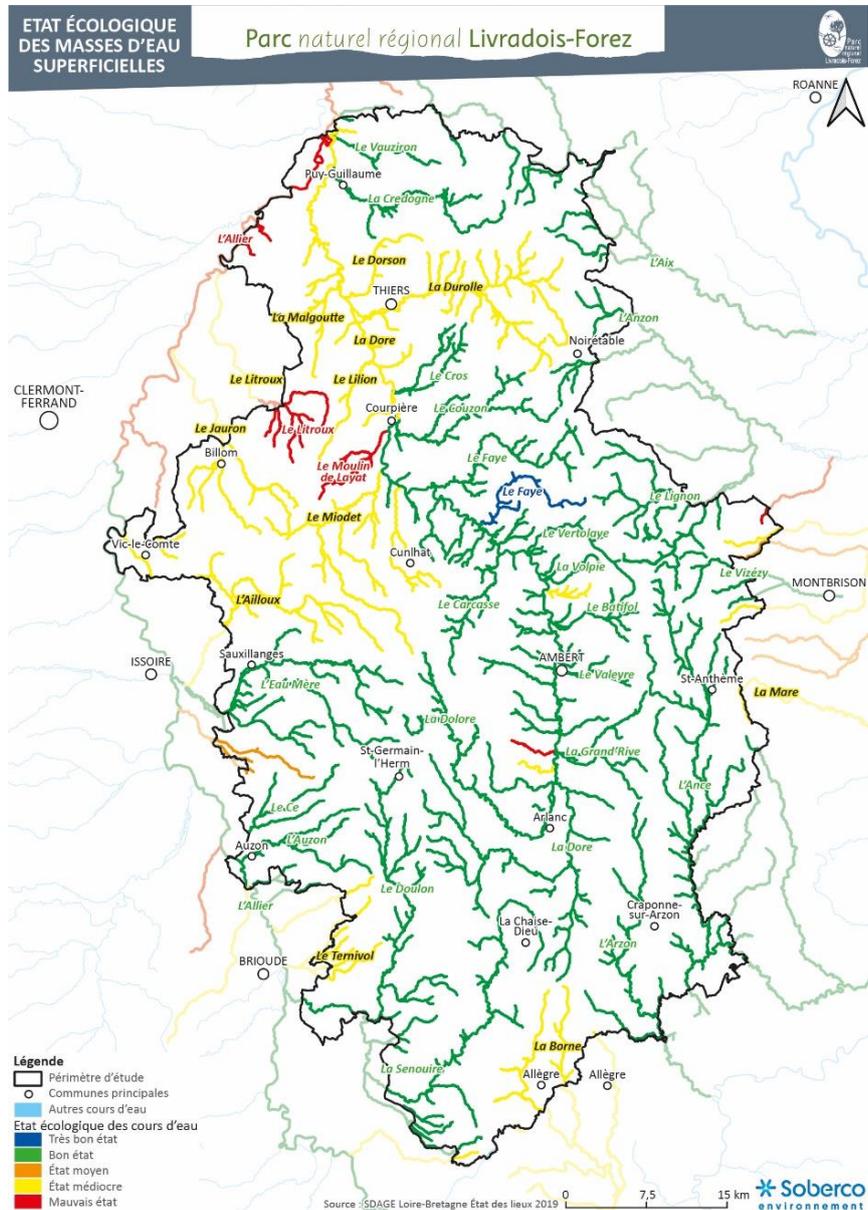
Les ressources

La ressource en eau

Des masses d'eau globalement de bonne qualité, mais des dégradations observées

Le **socle cristallin**, qui constitue la principale formation géologique du territoire, n'offre que de faibles ressources aquifères. La nappe alluviale de l'Allier, mais également celle de la Dore constituent davantage des ressources aquifères. Les différentes masses d'eau souterraines présentent un bon état quantitatif et les prélèvements réalisés sont essentiellement dédiés à l'alimentation en eau potable. Toutes les **masses d'eau souterraines** présentent également un bon état chimique à l'exception des alluvions de l'Allier amont, en raison de pollutions en nitrates d'origine agricole.

Concernant les **masses d'eau superficielles**, certaines sont classées en mauvais état. Une dégradation de la qualité des eaux serait alors observée dans la partie nord-ouest du territoire, en lien avec les rejets agricoles et domestiques.



Des pressions persistantes altérant la qualité des masses d'eau

- La dégradation de la morphologie des berges, en lien avec le piétinement par le bétail mais aussi du fait de la plantation de résineux.
- Les obstacles à la continuité piscicole et sédimentaire des cours d'eau avec de nombreux ouvrages recensés et très souvent concentrés sur certains tronçons.
- L'altération de l'hydrologie en lien avec des étiages sévères voire des assecs, qui accentuent les problèmes qualitatifs et réduisent de fait les habitats aquatiques mais aussi les capacités épuratoires de cours d'eau.

- Les pollutions domestiques en lien avec le dysfonctionnement des dispositifs de traitement des eaux usées ou bien l'absence de traitement de celles-ci, ou encore la non-conformité des dispositifs d'assainissement autonome, constituent des pressions importantes.
- Les pollutions industrielles, présentes dans certaines vallées où l'activité industrielle est historique (vallée de la Dore et de la Durole par exemple).
- Les pollutions agricoles, en lien avec l'usage de pesticides et d'engrais, présentes dans le val d'Allier et la basse vallée de la Dore.

Le lien est très fort entre la qualité écologique et chimique et la **qualité des milieux aquatiques**, d'autant que le territoire accueille de **nombreuses espèces patrimoniales** en déclin (écrevisse à pattes blanches, moule perlière, saumon atlantique ...), ce qui lui confère une responsabilité particulière.

Au regard des différentes pressions connues depuis quelques années déjà, des outils et **dispositifs de gestion de la ressource** ont été mis en place sur le territoire, qui bénéficie alors, sur presque l'intégralité de sa surface, de Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), mais également de programme d'actions pluriannuels à travers des outils tels que les contrats territoriaux.

Une problématique quantitative qui s'accroît

La **problématique quantitative** s'accroît au fil des années avec une augmentation des assecs observés. Les masses d'eau superficielles sont fortement sollicitées sur le territoire, et ce pour de nombreux usages : l'hydroélectricité, l'industrie, l'irrigation et l'eau potable, alors qu'elles constituent des écosystèmes ; habitats notamment pour les espèces aquatiques. Avec la raréfaction de la ressource en eau, les **conflits d'usage** risquent d'être de plus en plus nombreux et la question de l'adaptation des usages et des filières (industrielles, agricoles) à la disponibilité de la ressource et au besoin du milieu, se pose comme un enjeu majeur pour le territoire, conditionnant sa capacité à accueillir des habitants dans de bonnes conditions et à créer de la richesse.

Une fragilité de la ressource en eau potable et de sa gestion

La gestion est répartie entre 18 syndicats et 73 régies communales, limitant la vision globale de la disponibilité de la ressource à plus long terme. Quelques interconnexions existent pour assurer un soutien quantitatif à certaines communes ou syndicats, mais de nombreuses communes présentent une **vulnérabilité de leur approvisionnement** (ressource unique, sans interconnexion). De manière globale, l'approvisionnement en eau potable est fortement dépendant des précipitations et de la capacité de recharge des nappes. Des tensions existent déjà sur certaines communes lors des périodes estivales (alimentation par camion-citerne) et risquent d'être accentuées dans les années à venir.

Des problématiques d'assainissement des eaux usées à l'origine de pollutions

En raison d'un habitat diffus sur un territoire à dominante rurale et en grande partie montagneuse, qui augmentent les coûts de gestion et d'investissement, les dispositifs de traitement des eaux usées sont nombreux et présentent de petites capacités. Un certain nombre de **dysfonctionnements** entraîne des rejets dans les milieux récepteurs, et concernent notamment la vétusté des ouvrages, des problèmes de réseaux de collecte, des défauts de surveillance ou d'entretien.

La problématique liée à l'assainissement non collectif provient de leur conformité qui est estimée relativement faible.

Chiffres clés

- 70% des masses d'eau superficielles présentent un bon état selon le SDAGE
- 90% des prélèvements de surface dans le bassin versant de la Dore sont destinés à l'industrie
- Plus de 850 captages assurent l'alimentation en eau potable du territoire

La forêt

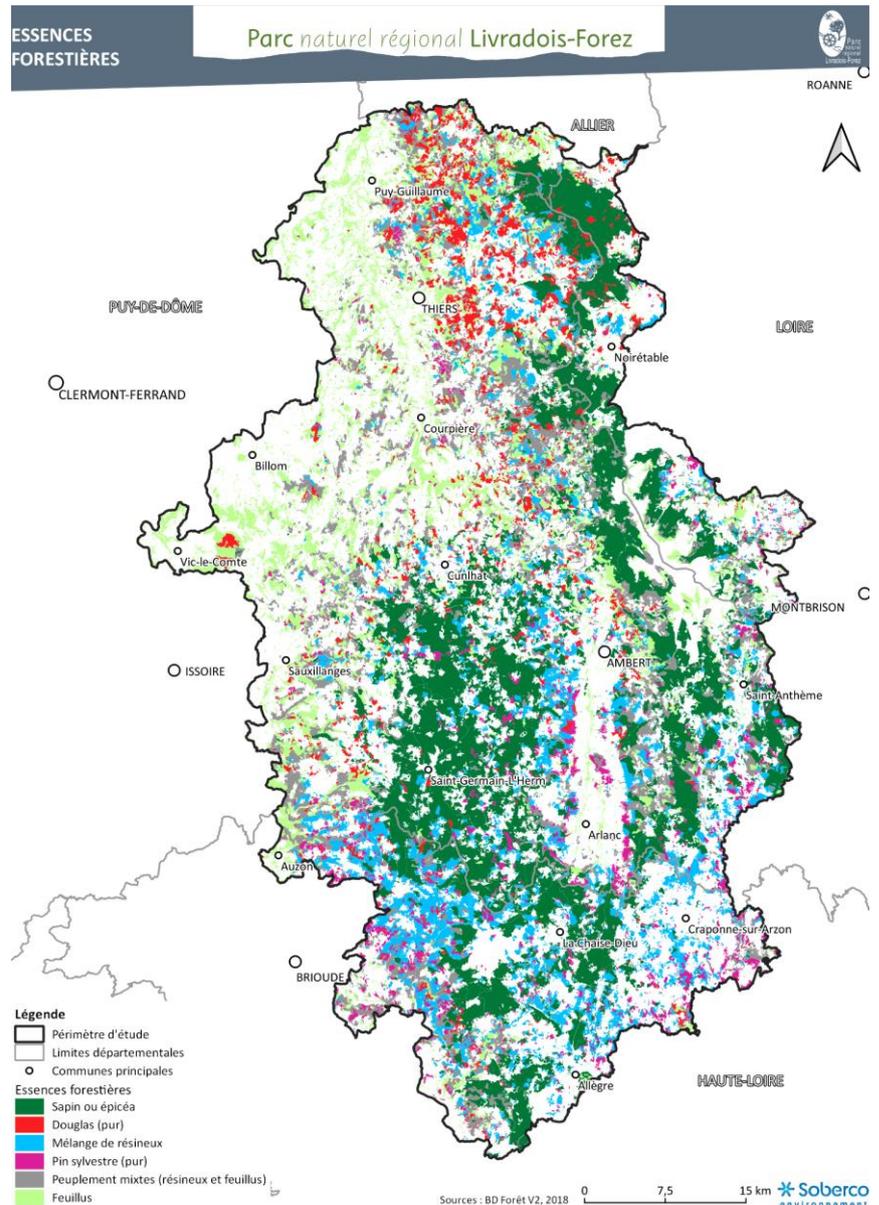
Une forêt ancienne, essentiellement résineuse et privée ... à la santé préoccupante

Avec un **taux de boisement moyen de 52%**, dont plus de 30% des surfaces dans « un état boisé » depuis au moins 150 ans, la forêt du Livradois-Forez est omniprésente et depuis longtemps.

Au sein des conifères, qui représentent 81 % des volumes de bois sur pied, **le sapin pectiné est l'essence emblématique**. Mais le territoire constitue aussi une des plus importantes ressources en douglas du Massif central et d'Europe.

Le couvert forestier n'est pas homogène : des feuillus situés dans le quart nord-ouest du territoire, des sapinières-hêtraies et des plantations résineuses, majoritairement épicéas/douglas réparties sur l'ensemble du périmètre, principalement sur le Haut-Livradois.

Sous l'effet du changement climatique, **les principales essences connaissent une importante crise sanitaire** : dépérissement du sapin mais aussi du hêtre ou bouleau, attaques de scolytes dans les pessières, rougissement physiologique du douglas.



La forêt est privée à 93%, atomisée et très peu gérée. La surface moyenne des propriétés est de 2.4 ha en 4 parcelles. L'animation importante du CNPF, a permis d'augmenter la surface forestière privée dotée d'un Document de Gestion Durable de plus de 9 000 ha depuis 2011. Mais, compte-tenu de la structuration du foncier, leur niveau de déploiement reste encore trop faible (16.7% seulement).

Le « grenier à bois » de la région Auvergne-Rhône-Alpes et un capital économique local

Avec **un quart des volumes résineux de la région**, la forêt du Livradois-Forez est la plus importante « ressource sur pied » d'Auvergne-Rhône-Alpes. Compte-tenu de la ressource disponible et de son accessibilité, le massif forestier connaît un fort taux de prélèvement (+55%). Cela représente une source de revenus complémentaires pour les propriétaires. Avec plus de **900 emplois directs**, la filière bois est ancienne et bien implantée. Elle compte encore une cinquantaine de scieries avec tous les profils : de la très petite scierie familiale avec 2 ou 3 personnes jusqu'à la grosse scierie « leader » qui exporte sur des grosses plateformes. La seconde transformation est assez peu présente.

Des tensions liées à la valorisation de la ressource, cristallisées autour des coupes rases

L'évolution de la **perception de l'action forestière**, observée à l'échelle nationale, a une résonance particulière en Livradois-Forez, compte-tenu de l'importance de la ressource et de la mutation de sa population rurale. Aussi, les tensions se font sentir **à tous les niveaux** : entre le grand public et les professionnels de la filière, entre les habitants en fonction de leur « relation à la forêt », mais aussi entre acteurs de la filière où les pratiques des uns ne répondent pas aux visions des autres.

La structuration de la propriété privée n'est pas cohérente avec l'importance de la ressource forestière et sa mobilisation durable au bénéfice du territoire

Le **morcellement forestier**, principal frein au déploiement des pratiques sylvicoles et à la mise en place d'outils de gestion durable, n'a pas vraiment évolué ces dernières années. Il explique en grande partie un niveau de déploiement des **Documents de Gestion Durable** (DGD) encore trop faible (16.7%). Les 6 associations de propriétaires forestiers n'impliquent qu'une part infime des 70 000 propriétaires forestiers. Malgré un écosystème d'acteurs forestiers « riche et diversifié », les moyens en « **conseils de gestion** » restent insuffisants (le « conseil en mobilisation » s'étant très développé ces dernières années). Chaque acteur déploie sa propre stratégie sans réelle concertation à l'échelle du territoire.

Les acteurs forestiers doivent faire face à des évolutions voulues ou subies des peuplements

Les **plantations résineuses** issues du FFN arrivent à maturité économique. Compte-tenu de l'absence de gestion depuis leur plantation et des effets du changement climatique, elles font le plus souvent l'objet d'une coupe rase suivie d'un reboisement (en douglas principalement). Traditionnellement gérées en futaies irrégulières, les sapinières ont tendance à se régulariser en gros-bois ou bois-moyen avec un déficit en hêtre. Compte-tenu des **dépérissements des sapinières** de basse altitude, ces peuplements sont remplacés par des plantations de douglas. Le bois issu des **forêts feuillus**, en bordure Ouest du territoire, est de faible qualité. Il est principalement valorisé en bois de chauffage (bois bûche), compte-tenu de l'absence d'autres débouchés.

La main d'œuvre locale pour réaliser des travaux sylvicoles est insuffisante

La forte densité d'**Entreprises de Travaux Forestiers** identifiés sur le territoire (225 ETF et 18 exploitants forestiers) reste insuffisante compte-tenu de l'importance de la ressource forestière sur pied et de sa mobilisation. La main d'œuvre pour réaliser des **travaux sylvicoles** liés à une meilleure gestion forestière (plantations, entretiens, coupes d'éclaircies) est également insuffisante.

L'importance de la ressource nécessite un encadrement de sa mobilisation

La forêt du Livradois-Forez est d'accès facile à l'exception de quelques « points noirs ». Le territoire manque surtout de **places de dépôts**, mieux réparties et mieux conformées. L'utilisation de la voirie en amont du réseau routier est relativement maîtrisée grâce au dispositif « Modes Op' ». Cette problématique reste préoccupante dans un contexte d'accélération de la mobilisation des bois.

Trop peu d'entreprises locales se sont engagées dans la valorisation de leurs produits afin de créer de la valeur ajoutée

Même si certaines scieries de dimension industrielle développent des produits nouveaux (bois séchés, bois collés, ...), trop peu d'entre elles se sont engagées dans la valorisation de leurs produits afin de créer de la **valeur ajoutée**. Elles rencontrent toutes des obstacles qui freinent leur activité, notamment la difficulté de recrutement. **La seconde transformation** est peu présente sur le territoire avec des entreprises sur des marchés de niche.

Chiffres clés

- 183 000 hectares de forêt
- 93% des surfaces forestières privées
- 70 000 propriétaires
- 58M m³ de bois sur pied soit en moyenne 326 m³/ha
- 55% de prélèvement annuel
- 900 emplois directs

L'agriculture

Une économie agricole importante, mais fragile

L'agriculture tient une place importante dans l'économie locale, avec un emploi agricole qui tend à diminuer mais **une part des emplois agricoles assez importante** par rapport aux moyennes régionales. L'agriculture locale fait face à des évolutions structurelles qui suivent les tendances nationales : **le nombre d'exploitations diminue, et les exploitations s'agrandissent en parallèle**, ce qui n'est pas sans poser des questions à plus long terme (transmissions nécessitant des investissements importants, gestion des parcelles d'élevage qui se différencie en fonction de la distance des sièges d'exploitation).

Les métiers agricoles souffrent, d'une manière générale, d'un déficit d'attractivité qui pose question pour l'avenir :

- **La transmission des exploitations représente une problématique forte**, avec des besoins de renouvellement et une diminution de la place de la transmission familiale ;
- **Le recrutement de salariés agricoles est également complexe**, avec des difficultés à trouver de la main d'œuvre qualifiée, peu nombreuse.
- **Les conditions de travail, les niveaux de revenus** peuvent expliquer en partie ces difficultés.

Des activités agricoles qui évoluent, et qui vont encore évoluer

Le territoire accueille différents secteurs agricoles, avec des particularités en termes d'occupation du sol et de filières en présence. **L'élevage bovin est très présent, en particulier dans les secteurs du Livradois, des Monts du Forez, des Bois Noirs et de la Plaine d'Ambert**. Les grandes cultures et les légumes de plein champ sont également présents, en particulier dans le secteur de la Plaine Entre Dore et Allier, mais également sur le plateau de Craponne.

On observe sur le territoire **un développement de la diversification**, et le **Projet Alimentaire de Territoire (PAT) esquisse un scénario de forte évolution des filières d'ici 2050**, avec une réduction des cheptels bovins, une croissance des cultures spécialisées et des céréales et protéagineux à consommation humaine.

L'engagement de la diversification n'est pas si évident sur le territoire et reste modeste par rapport à l'importance des filières déjà présentes. Plusieurs freins à la diversification sont observés, qui peuvent être économiques, sociologiques, mais aussi liés à **l'accès au foncier, qui peut représenter une problématique**. Parallèlement, les **labels et signes de qualité** se développent.

Un développement progressif des filières de proximité

Le **développement des filières de proximité** représente une tendance forte, avec de plus en plus de lieux de vente sur le territoire et une croissance de la vente directe. **Les problématiques de structuration sont importantes**, ces filières se développant de manière relativement éparse, sur la base de projets individuels ou de collectifs à petite échelle. La logistique, la transformation et la commercialisation restent assez peu mutualisés, et la lisibilité des filières de proximité pour les consommateurs est limitée.

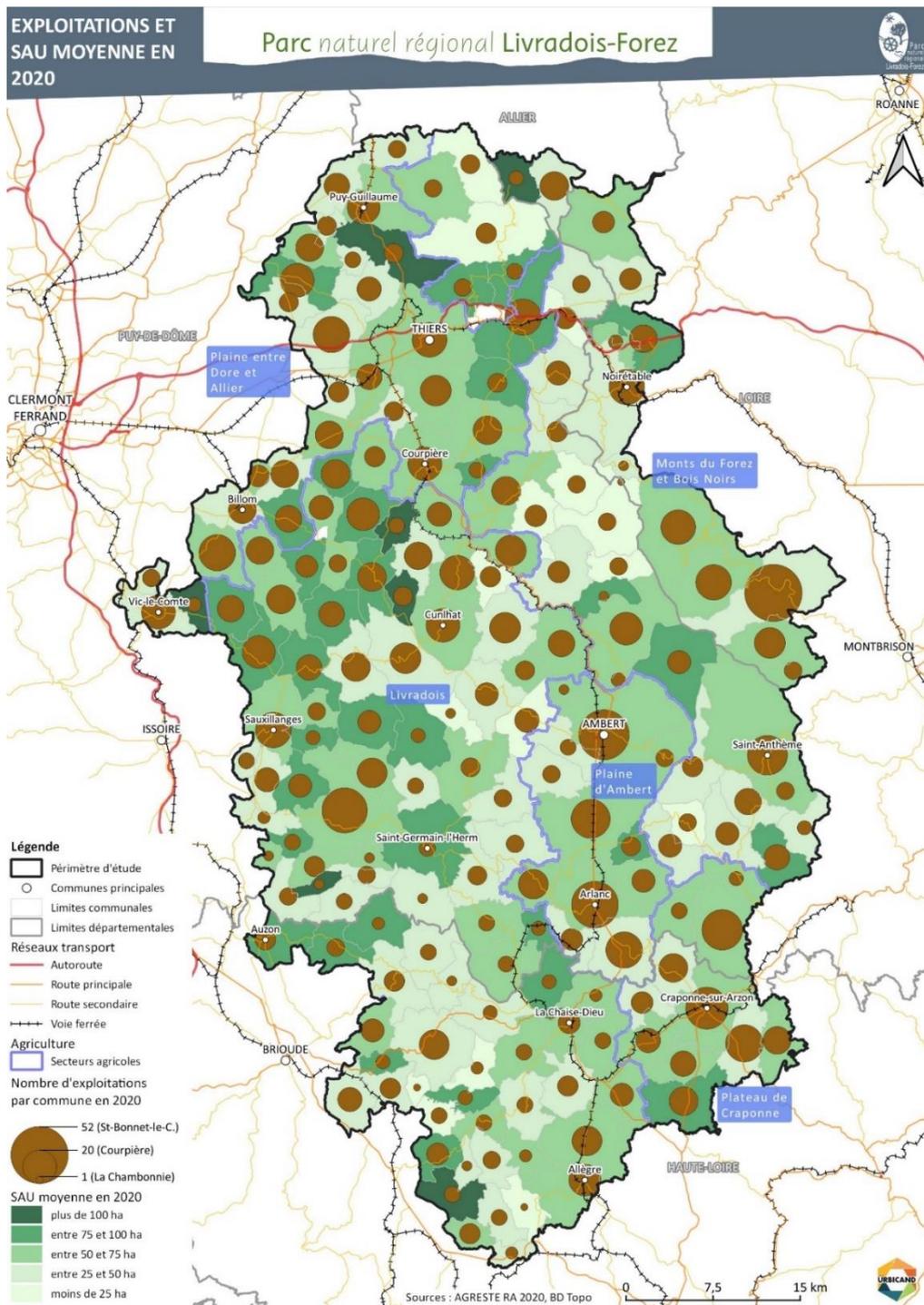
Chiffres clés

- 1 990 exploitations
- SAU de 112 600 hectares
- 9% des surfaces agricoles valorisées en Agriculture Biologique
- 18% des exploitations pratiquent la vente directe
- 30% des exploitations sont concernées par des signes de qualité

Des problématiques environnementales croissantes à considérer

Les filières agricoles sont et seront confrontés à des problématiques environnementales croissantes, et leur adaptation nécessitera d'importantes mutations :

- Le changement climatique génère des impacts de plus en plus palpables, avec **une raréfaction de la ressource en eau**, et **des phénomènes de plus en plus intenses et réguliers de sécheresse** qui limitent les rendements fourragers en période estivale.
- **L'érosion de la biodiversité représente également une pression sur les filières et les espaces agricoles.** Le rôle de la biodiversité et les impacts de l'érosion sont peu appréhendés à ce stade, et les conséquences au cours des prochaines années peuvent déstabiliser les filières.



L'énergie

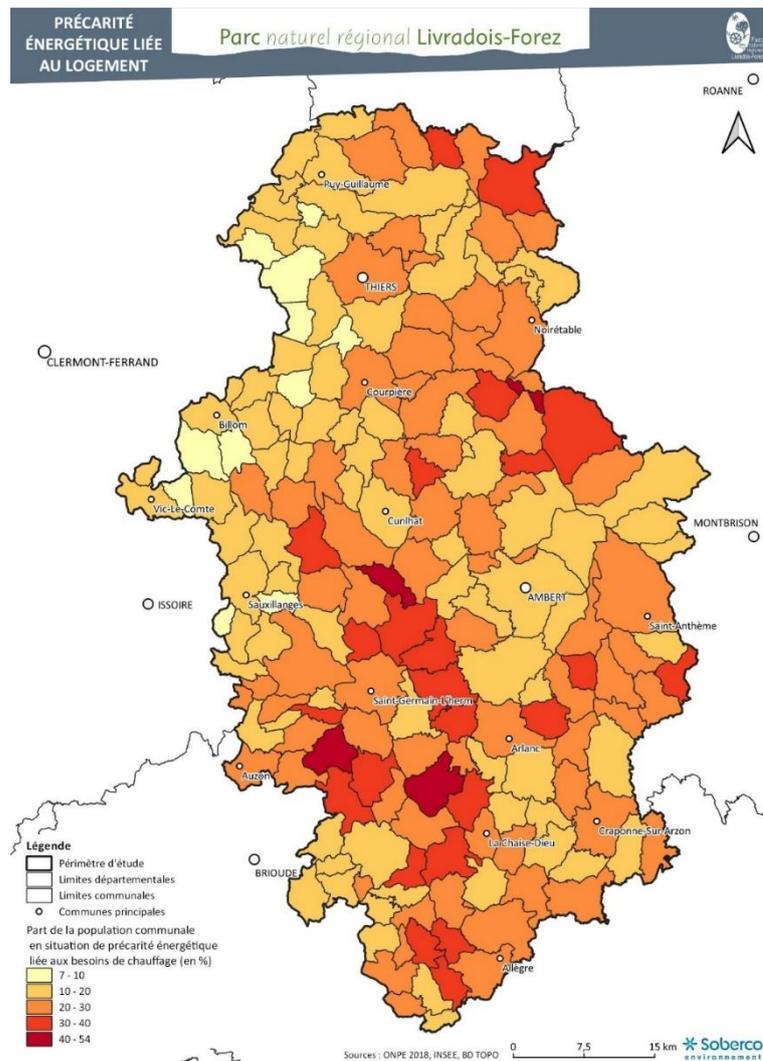
Des consommations d'énergie en hausse à l'origine d'une précarité importante

Le résidentiel et le transport routier constituent les deux principaux postes de consommations ; l'industrie constitue le 3ème poste. Les consommations énergétiques liées au secteur résidentiel ont légèrement diminué ces 20 dernières années, mais la moyenne par habitant reste supérieure à la moyenne régionale. Les conditions climatiques et l'altitude peuvent expliquer des consommations plus importantes, mais l'ancienneté du parc de logements, à majorité individuel, constitue une source importante de déperditions.

Les consommations liées au transport ont augmenté ces dernières et sont à mettre en perspective avec la forte dépendance du territoire à la voiture individuelle et un relatif éloignement des pôles d'emplois et de services, nécessitant d'importantes distances à parcourir, sans réelles alternatives concurrentielles à la voiture individuelle et l'autosolisme.

Les consommations liées à l'industrie ont fortement augmenté ces dernières années, tout comme les consommations énergétiques liées aux secteurs agricoles et sylvicoles.

Les objectifs de réduction des consommations, fixés par les politiques régionales et nationales, sont loin d'être atteints sur le territoire. Conjugés à une augmentation des coûts de l'énergie, cette importante consommation entraîne une forte précarité énergétique des ménages, qui sont largement dépendants des énergies fossiles notamment pour les déplacements et dans certains cas pour le chauffage au fioul.



Des productions d'énergies renouvelables modestes malgré des potentiels intéressants

La totalité de l'énergie produite sur le territoire est d'origine renouvelable, mais ne couvre théoriquement que 15% des consommations énergétiques du territoire. Le bois-énergie constitue la principale ressource et production, essentiellement représentée par le bois-bûche.

La filière solaire (photovoltaïque et thermique) connaît un fort développement et présente un potentiel de production important, notamment sur les espaces bâtis, malgré des freins rencontrés en termes d'investissements et de contraintes règlementaires pour le patrimoine protégé. Des projets de centrales photovoltaïques au sol sont à l'étude par des développeurs sur le territoire et posent alors la question de leur compatibilité avec la nature et l'usage des sols, et les besoins de surfaces pour l'agriculture.

Enfin, malgré un potentiel éolien et l'identification de quelques zones favorables à son développement, aucune éolienne n'a été installée sur le territoire du fait d'importantes contraintes locales et nationales et d'une incompatibilité des projets avec la charte actuelle du Parc.

Un changement climatique qui impacte toutes les dimensions du territoire

Les émissions de gaz à effet de serre n'affichent qu'une très légère baisse ces dernières années, insuffisante au regard des objectifs de réduction fixés à l'échelle régionale et nationale pour contenir les effets du changement climatique. Les espaces agro-naturels du territoire permettent toutefois de stocker une partie du CO₂ émis. Les tourbières sont particulièrement précieuses compte tenu de leur rôle de séquestration du carbone.

Les répercussions des changements climatiques se font sentir et s'accroîtront à l'avenir ; elles concernent tous les domaines d'activités et la population : des tensions croissantes sur la ressource en eau y compris sur l'eau potable pour la consommation humaine, des impacts sur l'agriculture nécessitant une forte adaptation des filières économiques, un dépérissement forestier qui s'amorce, une érosion de la biodiversité accentuée par la modification des milieux, une exposition des logements et des bâtiments aux risques qui s'accroît et des conséquences sanitaires multiples.

Chiffres clés

- 63% des logements construits avant 1970
- 22% de la population en précarité énergétique pour les dépenses liées au chauffage
- Un taux de couverture théorique des consommations énergétiques par les énergies renouvelables de 15%

LES RESSOURCES

Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026

Une diversification agricole et des filières de proximité émergentes mais insuffisamment structurées

Une agriculture d'ores et déjà fragile et de fortes incertitudes sur l'avenir

- PAT (Projet Alimentaire Territorial) PNRLF / GC
- Réseau agricole Livradois-Forez (repris par CD63)
- Soutien à la structuration de réseaux de producteurs
- Animation CTAD et PAEC
- Réseau Saveurs du LF, soutien signes de qualité
- Accompagnement laiterie, abattoir

Un déficit de plus-value économique locale de la ressource forestière

Une absence de vision commune sur l'avenir de la forêt et d'organisation collective des acteurs forestiers pour faire face à l'évolution des peuplements

- Promotion des métiers de la forêt et du bois
- Animation dialogue entreprises 1ère et 2nde transformation
- Charte forestière arrondissement d'Ambert
- Sensibilisation aux pratiques durables d'exploitation et gestion forestières
- Aides au regroupement des propriétaires, dans le cadre des Plans de Développement de Massifs Forestiers
- Sensibilisation aux pratiques durables d'exploitation et gestion forestières
- Aides au regroupement des propriétaires, dans le cadre des Plans de Développement de Massifs Forestiers

Des consommations énergétiques importantes liées au transport et aux constructions, entraînant une forte précarité des ménages

Un faible taux de production d'énergies renouvelables et des freins au développement de certaines filières ENR

- Appui à l'élaboration de PCAET et TEPCV
- Soutien PLH et objectifs de réhabilitation thermique du parc de logements, OPAH-RU
- Projet de parc éolien avec SAEML (abandonné)
- Soutien structuration SCIC Toi et Toits

Des pressions qualitatives et quantitatives sur la ressource en eau qui fragilisent l'adéquation besoins /ressources

- Etudes diverses et travaux de restauration dans le cadre du SAGE Dore et des Contrats territoriaux
- Organisation de la compétence GEMAPI à l'échelle du BV de la Dore
- Dispositif Dore j'aDore

Le cadre de vie et l'organisation territoriale

Les dynamiques démographiques et résidentielles

Une population vieillissante et une fragilité budgétaire et sociale prononcée

Le territoire d'étude présente une situation démographique mitigée, avec une population qui tend à stagner. Le secteur de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, plus dynamique, permet le maintien de la population, cette dernière diminuant progressivement sur le reste du territoire. **La population est vieillissante, et les personnes seules et les couples sans enfants sont de plus en plus nombreux en proportion.** Ce phénomène pose des questions d'isolement et d'accès aux services, en particulier dans les secteurs moins dynamiques, moins dotés en services et outils de mobilité.

La population se caractérise également par des **revenus modestes**, et une **fragilité budgétaire et sociale** particulièrement prononcée, ce qui pose des questions fortes de précarité énergétique, d'accès à la mobilité et au logement, d'employabilité et d'accès à l'emploi.

Une problématique de diversité de l'offre de logements, qui devrait s'accroître

En matière d'offre de logements et d'organisation des parcours résidentiel, il faut souligner la **difficulté observée sur le territoire à proposer une offre diversifiée, avec un parc de logements locatifs et de logements abordables peu représenté.** Il existe une vraie difficulté à mobiliser des acteurs pour produire ce type de logements et l'entretien du parc existant pose question.

D'autres types de logements sont également peu représentés, et pourront être davantage nécessaires à l'avenir au regard des tendances sociodémographiques : **petits logements, logements adaptés pour les personnes âgées, alternatives au logement individuel** (collocation, habitat partagé...).

En outre, **plusieurs paramètres sont susceptibles de contribuer à une hausse des prix des logements** (fin de l'artificialisation des sols, hausse des prix des matériaux, renforcement des normes énergétiques), ce qui va encore complexifier les parcours résidentiels.

Une vacance croissante et un taux élevé de résidences secondaires

L'importance du parc vacant et du parc de résidences secondaires (notamment dans la moitié sud du territoire) est à souligner, car cela limite la disponibilité du parc pour les résidents. **La vacance, élevée (14%) et en augmentation, reflète le déficit d'entretien du bâti ancien**, avec des logements généralement inadaptés en matière de confort, d'accessibilité, de performance énergétique.

A l'appui des politiques locales, des **stratégiques de reconquête des centres anciens** ont été déployées dans les principaux bourgs, mais ces centralités restent fragiles sur le plan de l'habitat comme du commerce. La problématique concerne désormais le passage à l'opérationnel pour intervenir sur des îlots dégradés ou des friches, mais ce **passage à l'opérationnel est difficile du fait d'un manque d'acteurs privés pour intervenir dans les centres anciens et sur des opérations complexes.**

Des problématiques variables suivant les secteurs géographiques

L'ensemble de ces constats doivent être tempérés en considérant la diversité des situations sur le territoire :

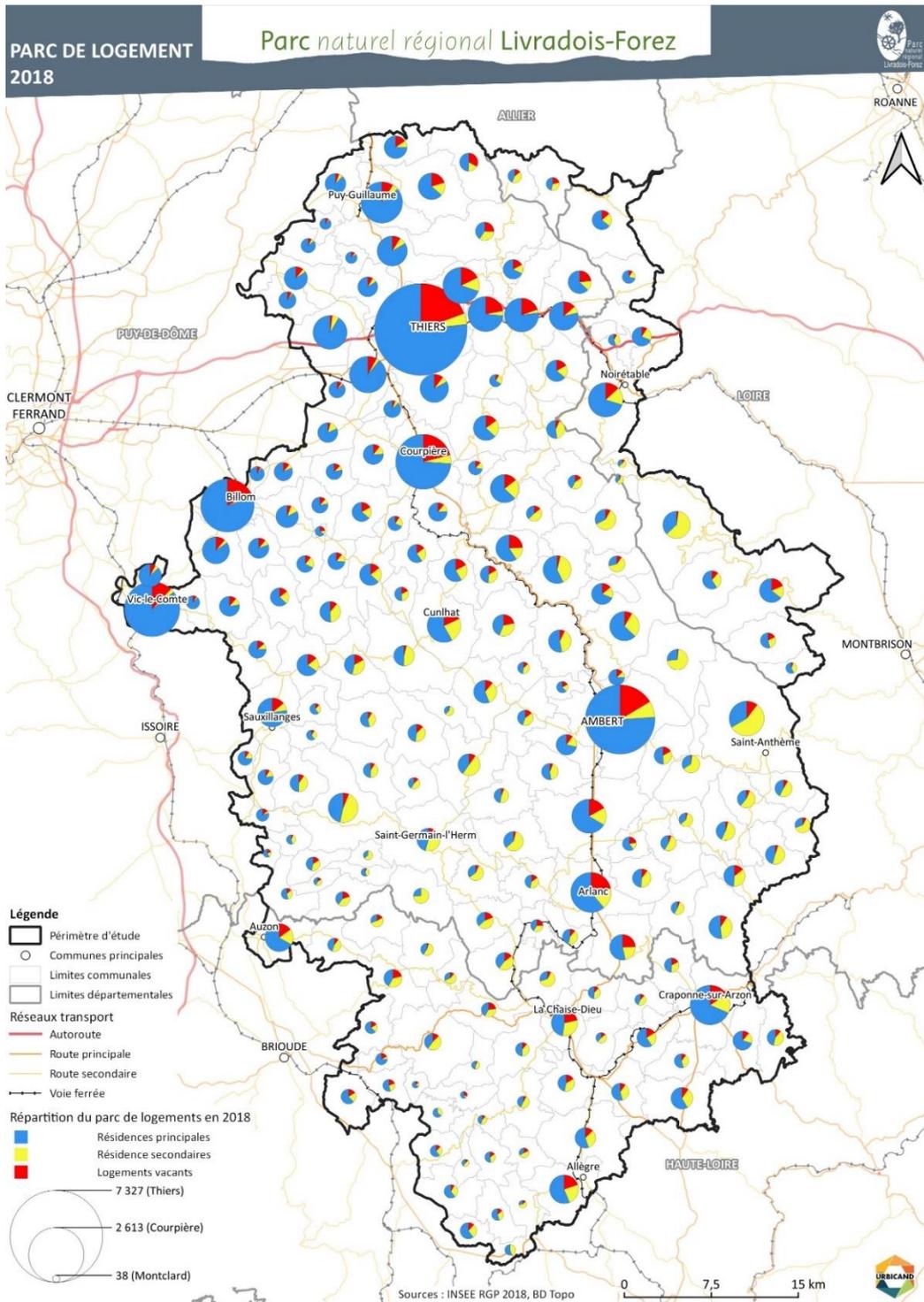
- Dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, les dynamiques immobilières et la rotation du parc de logement sont plus importantes. Les

Chiffres clés

- 80 000 logements dont 11 150 logements vacants
- 76% de propriétaires résidents
- Un taux de vacance d'environ 14%
- 2950 logements sociaux
- Depuis 2016, environ 200 logements neufs produits par an, et 30 logements en rénovation

enjeux de parcours résidentiels ne sont pas pour autant à négliger, car on retrouve dans ce secteur une part de ménages modestes s'étant éloignés de Clermont-Ferrand pour des raisons de coût de l'immobilier.

- Dans la moitié sud du territoire et en particulier dans le Haut Livradois, on retrouve une population particulièrement vieillissante, avec un parc de logement qui évolue peu. Les risques dans ce secteur sont davantage liés à l'isolement des ménages et à la précarité énergétique.
- Enfin, il faut également souligner les problématiques qui se retrouvent dans les pôles (Thiers et Ambert en premier lieu), avec la présence de logements dégradés et une relative concentration de populations plus fragiles.



Les activités économiques et l'emploi

Des moteurs économiques relativement fragiles

Le territoire accueille **deux principaux bassins d'emploi, celui de Thiers et celui d'Ambert**, qui connaissent une perte d'emplois observée sur les dernières années. L'économie locale est diversifiée, et dépend de plusieurs moteurs :

- **L'industrie reste très présente par rapport aux moyennes régionales, mais a particulièrement souffert** ces dernières décennies. Le territoire accueille quelques grands employeurs industriels, et un maillage de TPE-PME, avec des secteurs clés comme la métallurgie, la plasturgie et l'agro-alimentaire. **La mutation des tissus industriels représente une problématique forte**, avec des contraintes environnementales qui se renforcent, et des marchés qui évoluent. La question de la relocalisation d'activités et de la réindustrialisation du territoire peut être soulevée, du fait de l'importance du tissu encore présent.
- **Les services publics et au public, associés à l'économie « résidentielle », tiennent une place très importante** dans l'emploi local, et conditionnent l'attractivité du territoire. Le **maintien des services et des équipements** représente un enjeu fort. Certains équipements, à l'instar des grands établissements industriels, emploient un nombre très élevé de salariés.
- Enfin, **le commerce représente un secteur d'activité très représenté**, avec de nombreuses petites structures (TPE). **Le maintien des tissus commerciaux (petits commerces en particulier) représente une problématique forte** dans un contexte d'évolution des modes de consommation des ménages, et de fragilité des centres-bourgs et des centres-villes.

Des problématiques importantes de transition des modèles économiques

Quels que soient les secteurs d'activités, la **transition des modèles représente une problématique forte pour les prochaines années**, et peut être une opportunité pour le territoire. La **transition écologique et sociale**, avec des attentes des actifs qui évoluent considérablement ces dernières années, peut être un levier de développement mais nécessite une adaptation du tissu économique et du positionnement des entreprises.

Plusieurs axes d'action ont d'ores et déjà été identifiés par les acteurs, comme le renforcement des démarches de responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le développement de l'économie sociale et solidaire. La démarche de Territoire Zéro Chômeurs engagée sur le bassin d'emploi de Thiers représente une piste de réflexion intéressante pour soutenir la création d'activités en valorisant de nouveaux modes de fonctionnement.

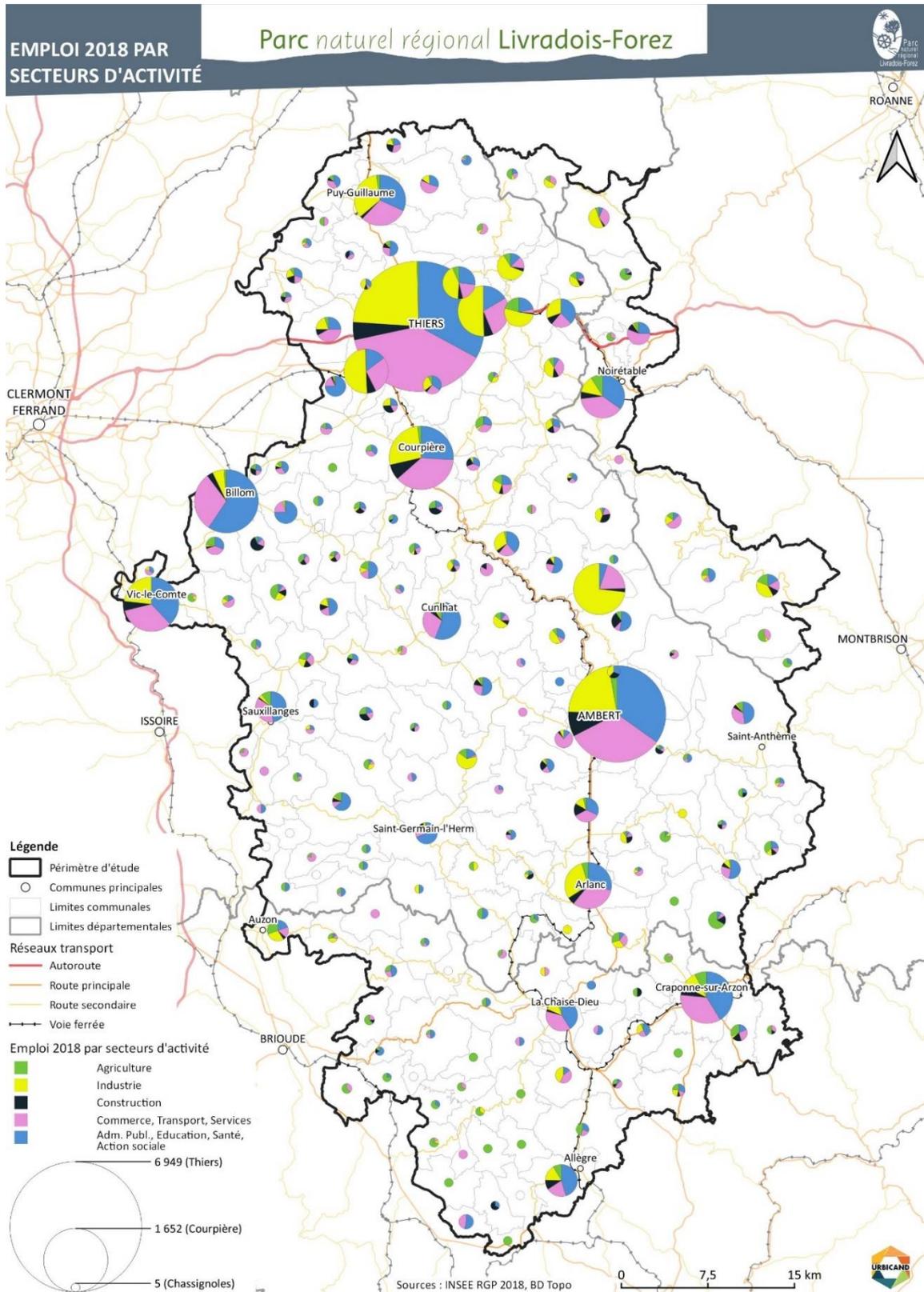
Une attractivité territoriale difficile à conforter

Le dynamisme économique du territoire dépend en large partie de l'attractivité résidentielle, pour pouvoir capter des actifs et des porteurs de projets. **Le territoire souffre d'un déficit d'attractivité pour les entreprises (tous secteurs confondus), et pour certains profils de travailleurs, notamment les travailleurs qualifiés.** Les entreprises locales peinent à trouver des salariés répondant à leurs besoins, ce qui renforce la fragilité du tissu économique, et les transmissions des entreprises peinent par manque de porteurs de projets.

Chiffres clés

- 36 500 emplois sur place
- Plus de 1000 emplois perdus en 5 ans
- 8 emplois sur place proposés pour 10 actifs résidents
- 23% d'emplois industriels, mais un cinquième des emplois perdus en 10 ans
- Un tiers des emplois dépendant des services publics / au public

Les collectivités ont déployé des politiques importantes pour renforcer l'attractivité, avec le Réseau Entreprendre en Livradois-Forez (accompagnement entrepreneurial), des démarches de marketing territorial pour attirer des actifs et des entrepreneurs, les politiques sectorielles des EPCI complémentaires à l'action du syndicat mixte du Parc. Il reste difficile de faire venir des jeunes actifs sur le territoire, y compris dans le cadre de cursus de formation (stages, alternance...).



L'offre de services et les mobilités

Le territoire fonctionne en interaction avec les pôles urbains extérieurs pour l'accès aux services et à l'emploi, avec en premier lieu Clermont-Ferrand (et sa métropole). **De plus en plus d'actifs résidents travaillent à l'extérieur du Livradois-Forez, qui tend donc à se résidentialiser.** Ces constats posent la question de l'accès à l'emploi pour les habitants, et de la dépendance des actifs à la voiture individuelle, avec des distances domicile-travail qui s'allongent en moyenne.

Le **maintien de l'offre de services et de commerces**, avec un maillage géographique organisé autour de deux pôles principaux (Thiers et Ambert) et d'un réseau de pôles de proximité, représente une condition indispensable à l'attractivité résidentielle. Actuellement, le maillage est de qualité, et quelques secteurs seulement peuvent être considérés comme moins pourvus (Monts du Livradois et du Forez). Le territoire bénéficie en outre d'une bonne desserte numérique par rapport à des territoires ruraux similaires, ce qui représente un atout. **Le maillage de l'offre de services reste fragile**, et plusieurs équipements sont en sursis du fait de la faible densité de population (collèges, services publics...). **La démographie médicale est également préoccupante**, et en déclin. Ces constats soulèvent la question du maintien des conditions d'attractivité à l'échelle des prochaines années / décennies.

Enfin, il faut souligner que **le territoire souffre d'un déficit d'outils de mobilité**, avec une population largement dépendante de l'usage de la voiture individuelle. L'offre ferrée continue de s'étioler, et se réduit à la liaison Thiers – Clermont-Ferrand. Les transports collectifs routiers (hors scolaires) sont peu nombreux, et les déplacements doux peu utilisés à l'échelle intercommunale du fait des contraintes géographiques. Des réflexions sont toutefois déployées par le syndicat mixte du Parc et les EPCI pour améliorer les possibilités de déplacement cyclable, et faire évoluer les usages. L'hypothèse d'une reconversion de la voie ferrée du Livradois Forez en voie verte a été évoquée par certains acteurs du territoire.

La dépendance à la voiture individuelle représente une problématique majeure pour les prochaines décennies, compte tenu des enjeux environnementaux, du vieillissement de la population et de l'augmentation des coûts de l'énergie, qui va nécessairement peser sur le budget de ménages aux revenus relativement bas par rapport aux moyennes régionales. Les problématiques sont particulièrement fortes dans les secteurs les plus enclavés et vieillissants (Monts du Livradois et du Forez), dans lesquels les situations d'isolement / d'immobilité, et de précarité énergétique, risquent de se multiplier.

Face à ces problématiques, **il manque une stratégie de mobilités, partagée par l'ensemble des acteurs compétents en la matière, à l'échelle du grand territoire rural que représente le Livradois-Forez.** Les EPCI, qui exercent pour certains la compétence mobilité, portent

des actions à leur échelle mais qui ne répondent pas forcément aux enjeux à l'échelle Parc, d'autant que les EPCI situés en partie sur le territoire offrent des solutions de mobilité principalement orientées vers les pôles urbains extérieurs au territoire.

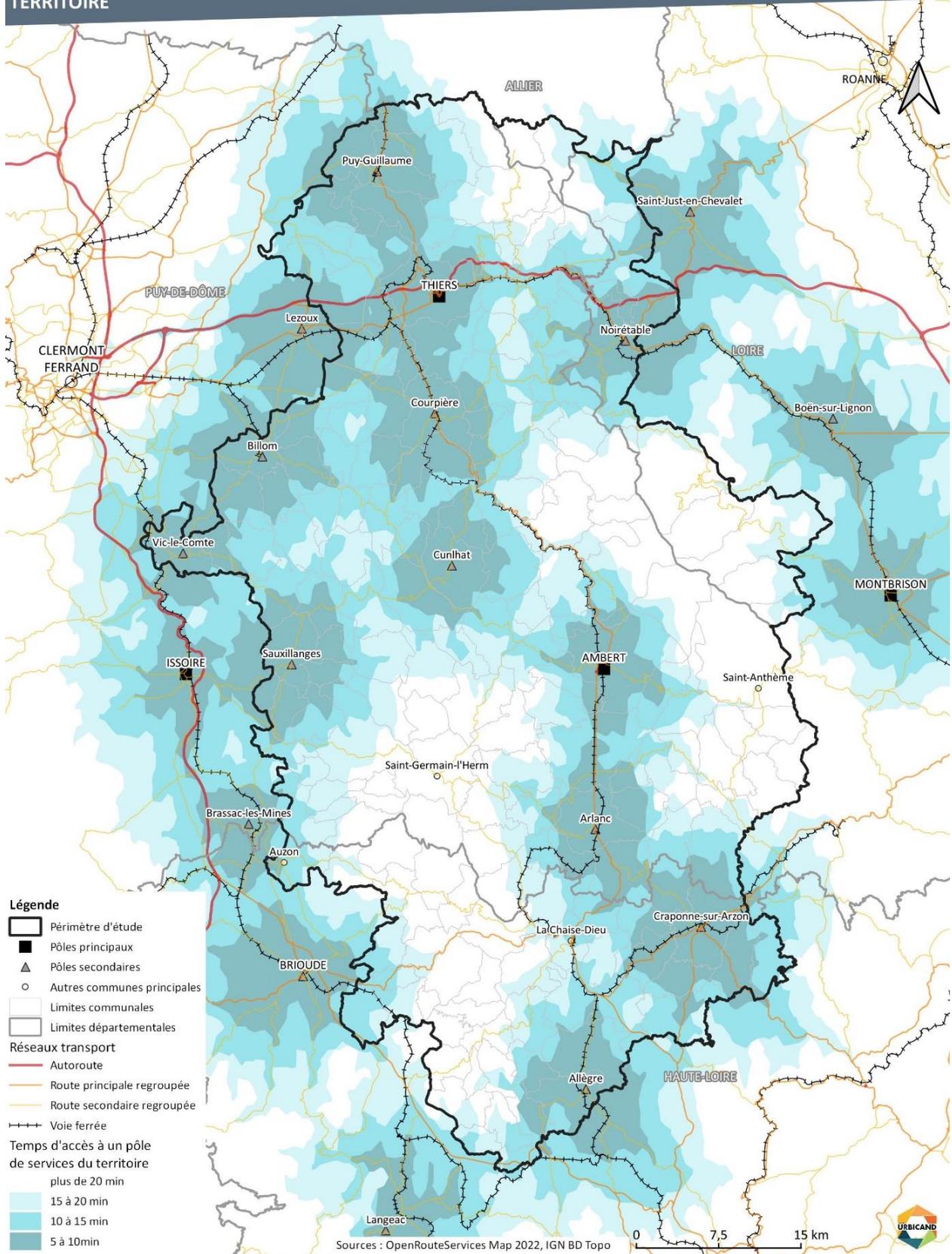
En lien avec les réflexions sur les mobilités, **l'avenir de la ligne ferroviaire du Livradois-Forez est actuellement questionné**, du fait des difficultés rencontrées pour pérenniser l'infrastructure. La ligne est principalement utilisée pour des fonctions touristiques, et l'a été jusqu'à récemment pour du fret de marchandises, mais n'est pas adaptée à ce jour pour envisager le transport de voyageurs (sauf à mobiliser des moyens conséquents).

Chiffres clés

- 11 pôles d'équipement structurants pour le territoire
- 1 médecin généraliste pour 1400 habitants
- 21 communes à plus de 20 minutes d'un service de santé de proximité
- Une couverture 4G supérieure à 95%
- 7300 actifs travaillent dans l'unité urbaine de Clermont Ferrand
- 83% des trajets domicile-travail réalisés en voiture

TEMPS D'ACCÈS À UN PÔLE DE SERVICE DU TERRITOIRE

Parc naturel régional Livradois-Forez



Le tourisme et les loisirs

Une destination qui bénéficie d'une attractivité de proximité, et dont la lisibilité s'améliore

Le territoire accueille à la fois des activités touristiques, une attractivité pour les loisirs, et la présence d'un **nombre important de résidences secondaires**. L'attractivité du Livradois Forez est une attractivité « de proximité », **le territoire étant connu et reconnu à une échelle principalement locale / régionale**. Le territoire s'inscrit en marge des grands flux touristiques régionaux et des grandes itinérances douces, et n'accueille pas de « locomotive » touristiques (pôle majeur) d'envergure régionale ou nationale.

La lisibilité de la destination touristique « Livradois Forez » représente une problématique, et cette lisibilité a été améliorée par **la création de la Maison du Tourisme du Livradois-Forez**, qui couvre une large partie du territoire. Cette création a **permis d'améliorer l'accueil, l'information et la promotion, mais aussi la coopération et la cohérence entre acteurs**, et de renforcer le positionnement régional de la destination.

Une structuration de l'offre à conforter, avec des atouts à mettre en avant

La stratégie de structuration de l'offre à l'échelle du Livradois-Forez reste à conforter, en renforçant la cohérence et la complémentarité des actions entre les différents EPCI compétents et le syndicat mixte du Parc. Le territoire bénéficie de multiples atouts à valoriser en matière d'offre :

- **Les sites naturels, lieux de baignade et de sports de plein air attirent de plus en plus de visiteurs**. L'accroissement des fréquentations, s'il représente une opportunité pour le territoire, pose la question de la maîtrise des impacts générés sur les milieux naturels.
- **La découverte des patrimoines vivants représente un potentiel d'offre, avec la présence de la Route des Métiers et des équipements associés**. La question se pose toutefois du devenir de ces équipements de valorisation, et **des actions de modernisation nécessaires**.
- Le territoire bénéficie en outre d'une **forte densité de patrimoines architecturaux et bâtis**. Cette richesse contribue d'ores et déjà à l'attractivité locale, avec des sites reconnus comme les villes de Thiers et d'Ambert, l'abbaye de la Chaise Dieu.
- **Le tourisme « de station » est également un atout**, avec la présence de domaines de sports d'hiver encore fonctionnels. La **diversification de l'offre 4 saisons** est une question importante pour l'avenir, dans un contexte de réduction progressif des conditions d'enneigement.
- Enfin, il faut souligner que **le territoire accueille une offre évènementielle importante**, sur les plans culturel et sportif. Ces événements contribuent à faire fonctionner l'économie locale et à accroître la reconnaissance du territoire en tant que destination.

Des problématiques d'hébergement et de mobilité touristiques

L'évolution de l'offre d'hébergement et de restauration est peu étoffée, et fragile, avec des difficultés de transmission des entreprises et de rentabilité. La demande est pourtant relativement importante, notamment en haute saison, avec des fréquentations qui tendent à augmenter.

Les principaux pôles touristiques du territoire sont relativement peu accessibles par rapport à la localisation des grandes infrastructures régionales, et la connexion avec les territoires voisins et les grandes

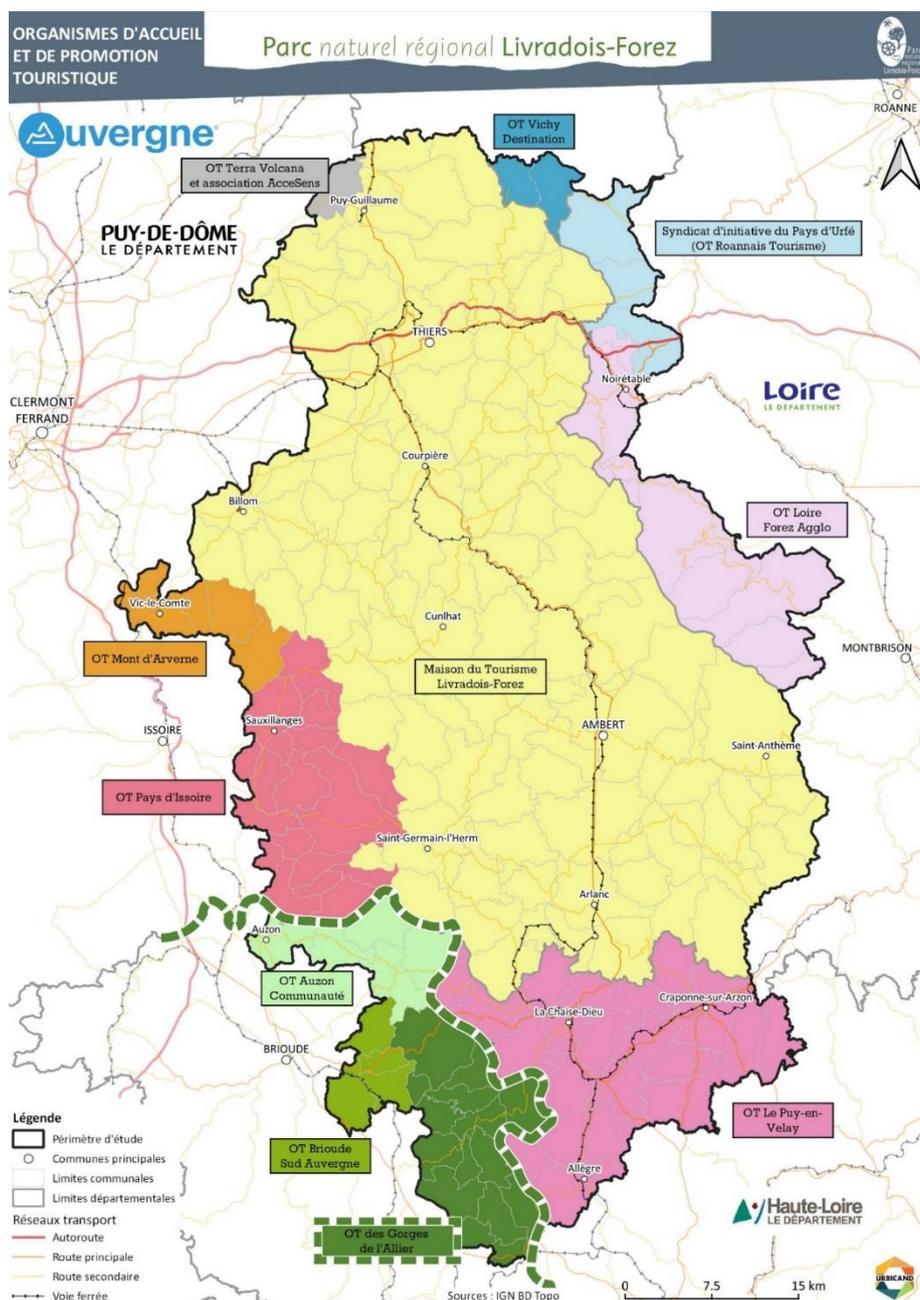
Chiffres clés

- 450 établissements dans des secteurs directement liés au tourisme
- 16 830 lits touristiques marchands, dont 34% dans les hébergements de plein air
- 125 circuits et 2 780 km de parcours labellisés par la Fédération Française du Cyclisme
- Près de 2 millions de nuitées touristiques annuelles, les deux tiers en résidences secondaires

itinérances touristiques proches est complexe en dehors de la voiture individuelle. Dans un contexte d'évolution des modes de déplacement des visiteurs, le **développement de solutions alternatives à la voiture individuelle** est à renforcer. La question de la **valorisation de la ligne ferroviaire du Livradois-Forez**, utilisée pour des usages touristiques, est à poser pour les prochaines années, compte tenu de la fragilité de l'infrastructure et des interrogations actuelles sur sa pérennité.

Des évolutions à l'échelle nationale à considérer

L'organisation de l'offre, des mobilités et de l'accueil mérite d'être questionnée au regard de **grandes évolutions observées à l'échelle nationale**. Les comportements et attentes des visiteurs évoluent, avec une pression grandissante sur les espaces naturels, et un attrait pour les activités de pleine nature (baignade, randonnée, « slow tourism »...). Le territoire bénéficie d'atouts à mettre en avant à ce niveau, mais également en matière de tourisme durable. Le positionnement du territoire par rapport à ces nouvelles attentes touristiques soulève des questions de marketing territorial, d'ajustement de l'offre, de maîtrise des impacts des nouvelles fréquentations sur les milieux naturels.



Le contexte budgétaire des EPCI pourrait remettre en cause l'offre culturelle actuelle

Les collectivités locales sont toutes confrontées à un **contexte budgétaire contraint** et à la nécessité de répondre à des besoins de services de plus en plus importants (petite enfance, santé, ...). La culture n'est pas encore suffisamment perçue par les élus locaux comme un élément moteur de l'attractivité.

L'offre culturelle est à conforter par endroit (qualité, maillage, mise en réseau)

Certaines parties du territoire sont confrontés à un **déficit d'équipements structurants**, en réseau, une problématique de **montée en gamme des équipements existants**. La **mise en réseau** n'est pas homogène d'un secteur à l'autre. Semblable à celle de 2010, la structuration de l'offre de cinéma itinérant est à réinterrogée aux différentes échelles (Livradois-Forez, intercommunalité) dans le cadre d'une réflexion globale « cinéma fixe et itinérant ».

Les « réseaux culturels du Livradois-Forez » sont à requestionner compte-tenu de la montée en compétence des EPCI depuis 10 ans

Depuis 2008, **Ciné Parc** s'est fragilisé et a rencontré des difficultés financières. Le statut de SIVU ne lui permet pas de faire évoluer son organisation (arrivée ou départ de communes par exemple). La montée en compétence des communautés de communes et d'agglomérations dans le domaine culturel vient interroger sa structuration et la répartition des rôles avec les communes.

Compte-tenu du niveau de développement et de professionnalisation de la lecture publique désormais atteint sur le territoire, grâce aux EPCI, le positionnement de **Passeurs de Mots** mérite d'être requestionné. Pour certaines intercommunalités, il peut encore jouer un rôle d'accompagnement à leur montée en compétence. Cela peut induire une sorte de rééquilibrage de son action à l'échelle du territoire. D'une manière plus globale, la recherche d'un modèle économique pérenne devra être pris en compte dans ces réflexions.

Les dynamiques publiques, professionnelles et associatives méritent d'être soutenues, coordonnées, mutualisées aux différentes échelles territoriales

Compte-tenu des différences d'un EPCI à l'autre, les **coopérations** entre eux sont limitées. Les services culturels échangent peu et ne se connaissent pas vraiment. Peu de projets sont mutualisés.

Dans le déploiement de la compétence « culture », **le lien aux communes** est une préoccupation importante de plusieurs EPCI : comment maintenir le lien avec les élus communaux ? comment collaborer sur certains dossiers ? comment faciliter les initiatives des communes qui « veulent faire » (ne plus être seulement dans le « faire » au regard de la compétence de l'EPCI).

L'importance du nombre d'**acteurs culturels** sur le territoire est une richesse et est appréciée de tous. Mais les acteurs ne se connaissent pas suffisamment et surtout travaillent peu ensemble. Les modalités de coopération entre les acteurs culturels associatifs et publiques restent complexes et fragiles.

Compte-tenu de leur montée en compétence dans le domaine de la culture et des démarches qu'ils ont dû engager ces dernières années, « **les EPCI ont arrêté de réfléchir à l'échelle du Livradois-Forez** ». Pourtant cette échelle semble encore pertinente pour aborder certaines problématiques.

Plus globalement, la **place de la culture dans la nouvelle Charte et le rôle du syndicat mixte du Parc** en matière de développement culturel méritent d'être ré-interrogés. Dans ce cadre, la culture doit être appréhendée de manière très large et pas seulement sous l'angle des pratiques culturelles.

Chiffres clés

- 101 communes dotées d'une bibliothèque
- 4 cinémas « fixes » et 27 communes adhérentes à Ciné Parc
- Une dizaine d'équipements structurants
- 11 CTEAC
- Une centaine d'acteurs culturels

LE CADRE DE VIE

Mise en perspective des problématiques avec les actions emblématiques de la Charte 2011-2026

Des incertitudes sur le maintien de l'offre de services et de commerces, en particulier dans les secteurs peu denses et en perte de population

- Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez
- Revitalisation des centres-bourgs (Habiter Autrement, ORT, Petites villes de demain)
- Opportunités de projets avec SCIC Villages vivants

Une faible attractivité du territoire pour les entreprises et les salariés et des besoins d'adaptation des entreprises face aux évolutions en cours

- Réseau Entreprendre en Livradois Forez et capteurs d'initiative
- Marque collective « Livradois-Forez » et stratégie de marketing territorial
- Appui RSE, préfiguration pôle ESS

Un taux de vacance élevé et une fragilité persistante des centres bourgs, avec des difficultés de mise en œuvre du renouvellement urbain

- Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez
- Revitalisation centres-bourgs (Habiter Autrement, ORT, Petites villes de demain)
- Appui OPAH-RU
- Opportunités de projets avec SCIC Villages vivants

Une forte dépendance à la voiture individuelle et des alternatives réduites dans un contexte de crise énergétique

- Expérimentation PDIE
- Schéma directeur cyclable vallée de la Dore
- Financement travaux maintien ligne ferroviaire

Une stratégie de promotion touristique définie mais un besoin de structuration de l'offre

- Création Maison du Tourisme en Livradois-Forez à l'échelle de 4 EPCI
- Stratégie et plan d'action touristique (2011-2015 puis 2016-2020) avec CETD
- Marque Valeurs Parc et marque collective LF

Des parcours résidentiels peu fonctionnels et une diversité de l'offre de logements insuffisante : locatif, personnes âgées, jeunes... Expérimentation PDIE

- Ateliers d'urbanisme en Livradois-Forez
- Appui OPAH-RU

Des projets culturels publics et privés qui pourraient davantage être coordonnés et mutualisés dispersés et organisés

- Soutien aux réseaux historiques du PNR (Ciné Parc et Passeurs de Mots)